

St Laurent de Mûre, le 11 Décembre 2024

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11/12/2024

A la salle de la Fruitière
69720 Saint Laurent de Mûre

Tour de table :

Présents : Laurent MOULIN (extérieur), Géraldine VICAT (St Bonnet), , Fabrice GRANGE (St Pierre), Laurent MAILLET (St Bonnet), Gourguet Olivier (St Bonnet) Thomas GRANGE (Chaponnay) Julien FARDEL BRIOT (Mairie St Laurent), GENTIL Pascale (commissaires aux comptes), Xavier Jacquel, Oudin-Girel Marie, Glas Nathalie, Reynard Elise, Plasse Emmanuelle, Faure Michel, Cécile FERHADIAN,, Ponzini Gilles, Ponzini Maxime, Oudry Nicolas, Bicard Laurent

Excusés : Olivier Roux (Mairie Toussieu), SUSINI (Mairie St Bonnet) Isabelle BOURGEAY (Mairie Toussieu), Bruno GAUTHIER (Chaponnay)

Pouvoirs : 9 pouvoirs

Personnes en visio : 8 personnes

1- Bilan financier

Réalisé 2023-2024 :

Présentation des budgets prévus et réalisés

Plus d'investissement que prévu, : achat du kit lumière, qui évite de louer le matériel, moins besoin de prestataires, cela descend les charges.

Plus de prévision que prévu, notamment pour la retraite de salariés.

Moins de manifestations donc moins de dépenses

Coté produits : subventions fixes + de dépenses en formation

Revenus exceptionnels : reçus des assos locales qui ont fermé, ont reversé le contenu de leur trésorerie. Permet de faire de meilleures recettes que prévues.

-9944 euros prévu / + 2462 euros réalisés

Mme Pascale Gentil, commissaire aux comptes du cabinet EKYLIS, prend la parole et certifie que les comptes annuels de l'école de musique au 31.08.2024 qui vont être présentés sont réguliers et conformes au regard des règles et principes comptables français. Elle présente le bilan réalisé :

Mission de certification car VDI est une association qui reçoit des subventions.

Année marquée par la dissolution des asso locales= 22000 euros + prévision pour retraite mais aussi pour des dépenses pas encore réalisées par l'asso.

Trésorerie : 24 5605 euros l'année dernière

29 6280 euros cette année

Capacité d'autofinancement de 44000 euros. Couvre 1 an de salaire

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le président portant sur l'exercice clos le 31.08.2023, et certifié par le commissaire aux comptes, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 2462 Euros.

L'affectation du résultat est votée au report à nouveau à l'unanimité.

EXERCICE 2023-2024 (détaillé)

L'expert-comptable a présenté les comptes de l'exercice arrêté au 31.08.2024 lors du conseil d'administration du 13.11.2024. Le CA a voté l'arrêt des comptes à l'unanimité.

BUDGET 2023-2024 - ASS VINCENT D'INDY					
CHARGES	Prévi N	Réalisé N	PRODUITS	Prévi N	Réalisé N
CHARGES DIVERSES	28 330 €	26 481 €	COTISATIONS / ADHESIONS	181 000 €	171 501 €
INVESTISSEMENTS	6 350 €	10 900 €	INTERVENTION SCOLAIRES	40 200 €	35 322 €
MANIFESTATIONS / EXAMENS	16 400 €	11 412 €	MANIFESTATIONS	1 000 €	1 278 €
SALAIRES ADMINISTRATIFS	127 000 €	114 181 €	LOCATIONS + PRESTATIONS	5 600 €	8 615 €
SALAIRES PROFS	338 000 €	323 314 €	SUBVENTIONS	287 680 €	287 840 €
FORMATION	3 000 €	3 796 €	FORMATION	3 000 €	4 136 €
PROVISIONS	9 500 €	41 792 €	PRODUITS FINANCIERS	156 €	4 741 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €	1 602 €	REVENUS EXCEPTIONNELS	- €	22 507 €
TOTAL CHARGES	528 580 €	533 479 €	TOTAL PRODUITS	518 636 €	535 941 €

CHARGES DIVERSES : écart de **-1849€**

Cet écart est dû à l'annulation des licences Microsoft des profs.

INVESTISSEMENTS : écart de **+ 4550€**

Achat du kit lumière.

MANIFESTATIONS : écart de **- 4988€**

Régie faite bénévolement par Arnaud pour le téléthon. Utilisation du kit lumière à la place de louer et annulation de 2 évènements.

SALAIRES ADMINISTRATIFS : écart de **- 12819€**

SALAIRE PROFESSEURS : écart de **-14686€€**

Obtention d'un abattement sur charges que n'étions pas sûr d'avoir cette année.

FORMATIONS : Les formations sont prises en charge par notre OPCO on retrouve le montant coté produits.

PROVISIONS : écart de **+ 32 292€**

Il s'agit d'une provision dédiée faite avec les produits exceptionnels pour anticiper l'aménagement des salles de la futur école de Chaponnay, en plus du fond de retraite habituel.

CHARGE EXCEPTIONNELLE : écart de **+ 1602€**

Indemnités départ de Béatrice.

COTISATIONS : écart de **- 9 499€**

Remboursement suite maladie 3 profs

IT SCOLAIRES : de **- 4878€**

Perte sur interventions de Toussieu et fermeture d'une classe à STP.

MANIFESTATIONS : écart de **+ 278€**

Recettes buvettes

LOCATION + PRESTATIONS : écart de **+ 3015€**

Prêt de personnel à Heyrieux (Sylvie)

SUBVENTIONS : Il s'agit du montant convenu par convention avec les municipalités et le département.

FORMATIONS : écart **+ 1136€.**

Il s'agit de la prise en charge des formations demandées en cours d'exercices + un reliquat d'une formation sur l'exercice antérieur.

PRODUITS FINANCIERS : écart **+ 4585€**

Intérêts des livrets (fond de retraite + fond de roulement)

REVENUS EXCEPTIONNELS : **+ 22507€**

Virement du solde des comptes bancaires des associations locales suite fermeture

Résultat attendu : -9944€ - Résultat clôture : + 2462€

Nous finissons cet exercice à l'équilibre. Nous avons atteint le seuil des 80 élèves de moins avant la fermeture de toutes les classes CHAM.

VOTE : Pour : 11 présents, 5 à distance 9 pouvoirs / Abstention : 0 / Contre : 0

Les membres de l'assemblée générale approuvent à l'unanimité les comptes de l'exercice qui se traduisent par un bénéfice de 2462 Euros et votent l'affectation du résultat au report à nouveau.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Produits : 495 450 Euros

Dépenses : 494 280 Euros

Résultat Prévisionnel : 1170 Euros

BUDGET 2024-2025 - ASS VINCENT D'INDY					
CHARGES	Réalise N-1	Prévi N	PRODUITS	Réalise N-1	Prévi N
CHARGES DIVERSES	26 481 €	27 770 €	COTISATIONS / ADHESIONS	171 501 €	163 450 €
INVESTISSEMENTS	10 900 €	4 700 €	VENTES DE PRESTATIONS	35 322 €	36 100 €
MANIFESTATIONS / EXAMENS	11 412 €	12 950 €	MANIFESTATIONS	1 278 €	1 000 €
SALAIRES ADMINISTRATIFS	114 181 €	110 413 €	LOCATIONS INSTRUMENTS	8 615 €	6 500 €
SALAIRES PROFS	323 314 €	325 238 €	SUBVENTIONS	287 840 €	278 050 €
FORMATION	3 796 €	3 000 €	FORMATION	4 136 €	3 000 €
PROVISIONS	41 792 €	10 210 €	RAPPEL PROVISIONS	4 741 €	7 350 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 602 €	- €	REVENUS EXCEPTIONNELS	22 507 €	- €
TOTAL CHARGES	533 479 €	494 280 €	TOTAL PRODUITS	535 941 €	495 450 €
RESULTAT REALISE N-1		2 462 €	RESULTAT PREVISIONNEL N		1 170 €

Pour cet exercice, nous espérons enfin retrouver la stabilité financière, après plusieurs années de difficultés. Les décisions et les accords concluent les années précédentes ont produit le résultat attendu.

- Signature d'une nouvelle convention d'objectifs et de moyens prévoyant une subvention globale fixe sur une durée de 3 ans.
- Réaménagement des plannings des cours, notamment le regroupement des sessions de FM, visant à améliorer leur rentabilité.
 - Fermeture de la classe de 6e CHAM
 - Réduction des charges fixes

Cependant, les décisions gouvernementales pèsent sur les budgets des départements et des municipalités qui nous annoncent déjà une baisse d'environ 20% dès 2026.

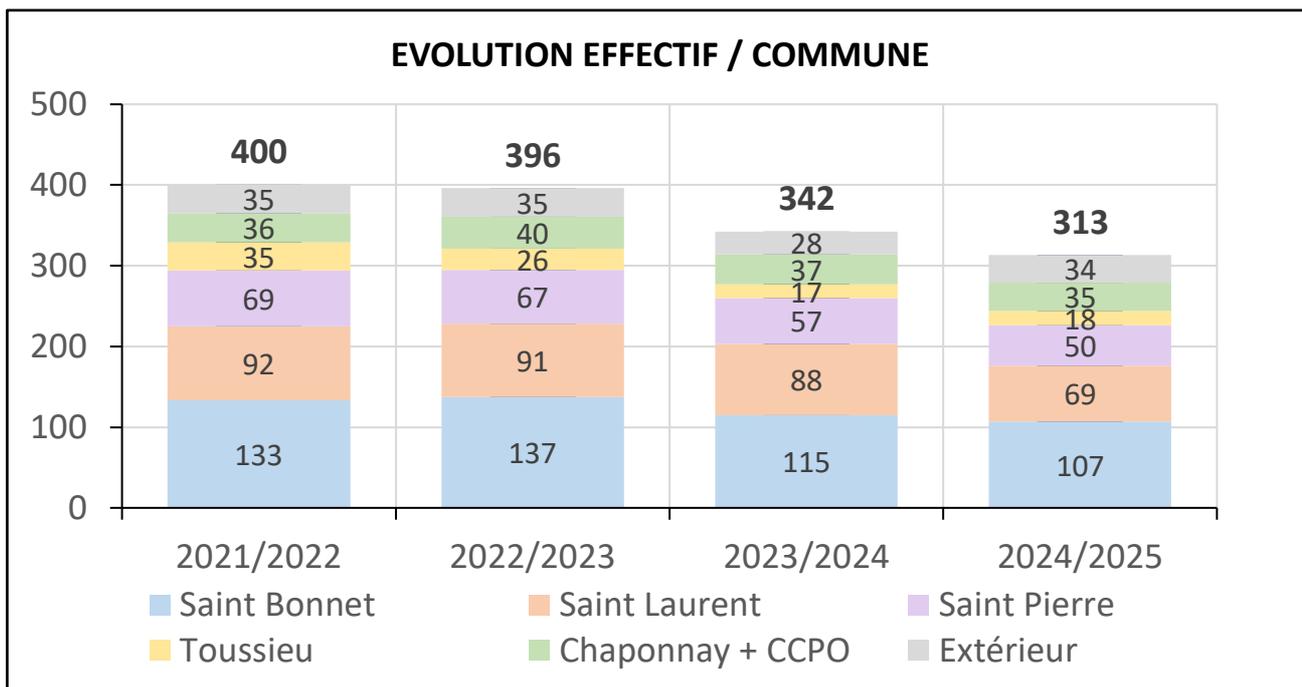
Vote du Budget prévisionnel :

Pour : 11 présents, 5 à distance + 09 POUVOIRS

Abstention : 0

Contre : 0

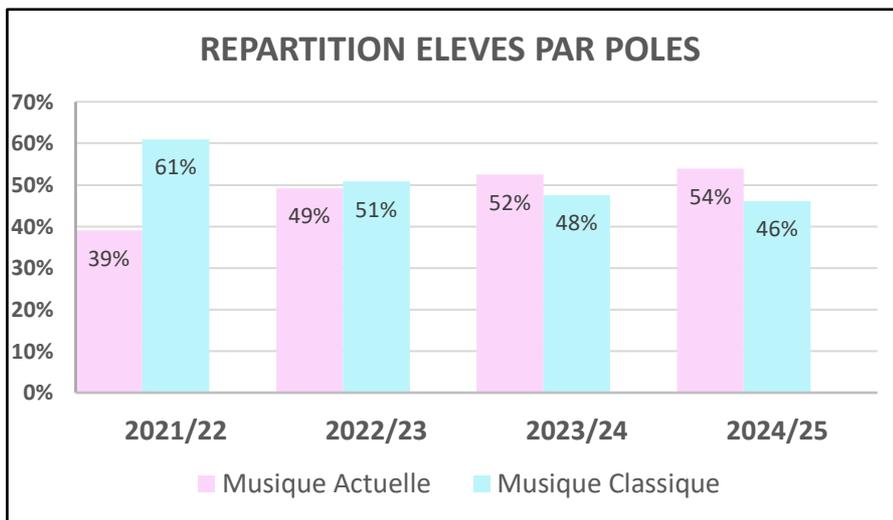
2- Bilan moral



Perte d'effectifs (342 élèves) par rapport à l'année dernière (396 élèves) du fait de l'arrêt de la CHAM Cette année : rentré 2025 : 313 élèves.

On est en dessous des seuils des subventions accordées à l'école dans le cadre de la convention avec les collectivités. Élément important pour la suite dans la renégociation des subventions avec les mairies.

Répartition des élèves par pôles :



54% d'effectif en MA et 46% en musique classique depuis 2022
Volonté de maintenir une offre équilibrée.

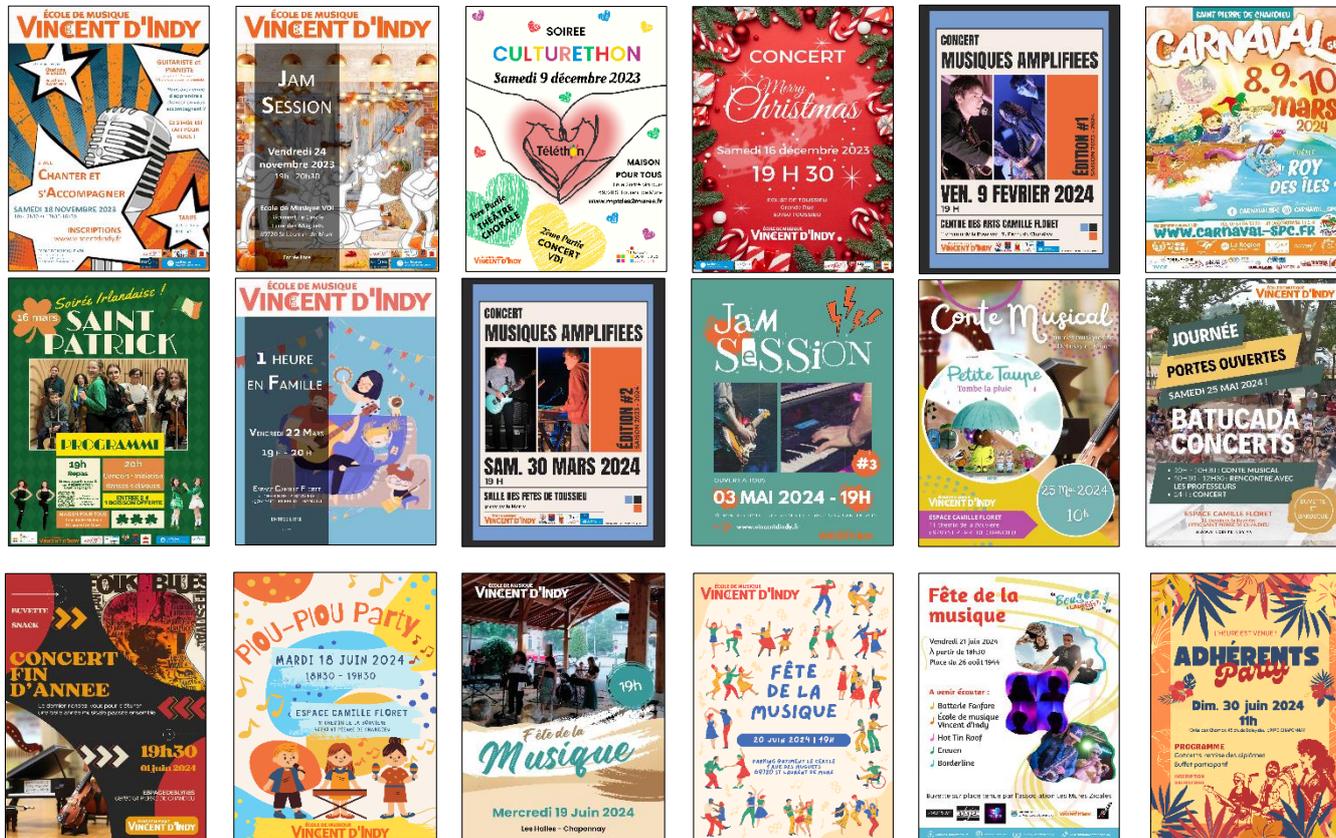
RAPPORT D'ACTIVITE 2023-2024

Concerts de MA faits, Jam session mises en place et continuée, participation au téléthon, concert de Noël et marché de Noël de St Laurent, animation soirée St Patrick avec la MPT, concert de MA pédagogique n'a pas été

réalisé, projet de conte musical classique, a eu lieu, concert de fin d'année à St Pierre succès, + fête de la musique.

Projet d'échange avec la MPT a été annulé car prof malade.

MANIFESTATIONS :



18 nov. 2023 : Stage technique vocale (St Laurent) – Tarif 90€/120€ ext
Bilan : 5 personnes - Recettes : 450€/Dépenses : 280€ (2 profs)

24 nov. 2023 : Jam session en scène ouverte (St Laurent)
Bilan : 3 groupes (15 musiciens)/60 visiteurs – Dépenses : 190€ (2 profs)

9 déc. 2023 : Concert Téléthon en partenariat avec la MPT
Bilan : 2 groupes (10 élèves)/100/120 visiteurs – Dépenses : 240€ (3 profs)

16 déc. 2023 : Marché de Noël (St Laurent) - Animation communale
Bilan : 32 élèves/40-50 spectateurs - Dépenses : 180€ (2 profs)

16 déc. 2023 : Concert de Noël (Toussieu) - Evènement annuel public – Participation libre
Bilan : 60 élèves/150 visiteurs – Recettes : 115€/Dépenses : 710€ (15 profs + pot)

09 fév. 2024 : Concert musique actuelle (St Pierre) – concert pédagogique
Bilan : 3 groupes (14 élèves) – 30/35 visiteurs – Dépenses 240€ (2 profs)

08-09-10 mars 2024 : Carnaval de St Pierre de Chandieu – évènement annuel communal
Participation de la Batucada CHAM et adulte sur les défilés. – Dépenses : 290€ (1 prof)

16 mars 2024 : Concert de la St Patrick en partenariat avec la MPT
Bilan : 16 élèves / 80-100 participants - Dépenses : 490€ (3 profs + repas)

22 mars 2024 : 1 heure en famille (St pierre) – Evènement pédagogique annuel

Les familles de musiciens sont invitées à venir jouer à l'école

Bilan : 18 familles - **Dépenses : 250€** (1 prof)

30 mars 2024 : Concert musique actuelle (Toussieu)

Bilan : 4 groupes (22 élèves) – **Dépenses : 750€** (4 profs + technique)

03 mai 2024 : Jam session (St Laurent) - Evènement pédagogique

Bilan : 3 groupes (14 élèves) – 30/35 visiteurs – **Dépenses 280€** (2 profs)

25 mai 2024 : Portes ouvertes (St Pierre) – évènement annuel

100/120 visiteurs - 28 rdv cours d'essais transformés en 16 inscriptions

Bilan : **Dépenses 940€** (profs + pot)

01 juin 2024 : concert de fin d'année (St Pierre)

Bilan : **Recettes buvette : 1278€** - **Dépenses : 5582€** (profs + buvette+ régie)

18-19-20-21 juin 2024 : Festival VDI (semaine banalisées)

18 juin : Piou-Piou party à STP : concert des tout petits (classes éveil et découverte) + 1C1

19 juin : Concert musique actuelle sous les halles de Chaponnay

20 juin : Concert musique actuelle à St Laurent de Mure

21 juin : Fête de la musique de St Laurent – Evènement communal

Fête de la musique de St Pierre – Evènement communal

Bilan : **Dépenses technique : 310€** - **Recette : 300€**

Fête de la musique de St Bonnet – Evènement communal

30 Juin 2024 : Fête des adhérents

Evènement annuel interne à l'école. Scène ouverte – Les volontaires se succèdent sur scène de 11h à 16h
Cérémonie de remise des diplômes.

Bilan : 109 participants. **Dépenses : 680€** (prof + pot) - buffet participatif

Total auditions + jury examens + repas personnel : Dépenses : 2870€

⇒ **Cout global : 11412€**

INTERVENTIONS SCOLAIRES :

Ecole de St Pierre : Projet multidisciplinaire Danse/Chant/Musique en partenariat avec l'association de danse.

16 classes : 1 session de 45 min par classe et par semaine soit 12h par semaine.

Cout intervenant annuel : 22 160€ / Facturé 21 290€ - Perte de 870€

Ecole de Toussieu : Projet musique et chant autour des musiques à danser.

11 classes * 1 session de 45 min par classe et par semaine soit 8h15 par semaine.

Cout intervenant annuel : 15 235€ / Facturé 14032€ - Perte de 1203€

Les interventions scolaires sont facturées à la prestation alors que les professeurs sont payés sur 12 mois.

De ce fait, nous n'arrivons pas à rentabiliser le temps de vacances scolaires. De plus, la mairie de Toussieu nous impose son tarif sans tenir compte de nos contraintes.

La question de poursuivre les interventions sur cette commune est à l'étude.

CLASSES CHAM :

La décision de fermeture des classes CHAM a été mise en application à la rentrée 2023/2024.

Pas de classe de 6^e CHAM sur cette rentrée.

CHAM : 2023-2024 : restait les 5, 4 et 3

Cette année : seulement les 4eme et 3eme. Les 3eme sont sur l'ancienne CHAM, les 4eme sont sur la formule aménagée.

Travail sur la classe CHAR(M) sur collège Lachenal, projet d'un budget de 7000 euros de coût pour l'école car classe qui permettra aux jeunes d'accéder à la musique dans du collectif. Cours individuel sera proposé en dehors avec un coût en plus. Projet par le collège, le rectorat, la commission pédagogique du rectorat mais pas encore par les instances financières.

Formule : élèves feraient de l'orchestre, 1h45 d'orchestre avec la théorie de solfège + 1h de batucada, permettrait l'accessibilité, les élèves pourraient entrer dans l'orchestre de musique s'ils ont les prérequis, c'est-à-dire au minimum 1 année de cours en cycle.

NOUVEAU PROJET CLASSE MUSIQUE (détaillé) :

Nombre d'élève admissible : Une classe entière (25/30), au minimum 10 élèves.

Niveau scolaire : A partir de la 6^e mais les élèves qui répondent aux critères de sélection pourraient intégrer la classe musique à n'importe quel niveau de collège.

Prérequis : Être inscrit à l'école de musique VDI et avoir au minimum 1 an de pratique en cycle.

Quels instruments : Les instruments d'orchestre (cuivres, bois, vent, cordes, percussions)

Encadrement : 3 professeurs

Programme :

- 1h de batucada par semaine sur la pose méridienne
- 1h45 d'orchestre incluant la théorie (solfège)

➤ Le projet a été validé par le rectorat.

➤ Validé également par la commission pédagogique du département en mars dernier

Nous sommes toujours en attente d'une décision de la part de la direction départementale des finances publiques pour l'obtention d'une subvention.

Le sujet sera remis à l'ordre du jour lors du prochain COPIL avec les municipalités pour envisager d'autres pistes de financements.

NOUVEAU LOCAUX A CHAPONNAY :

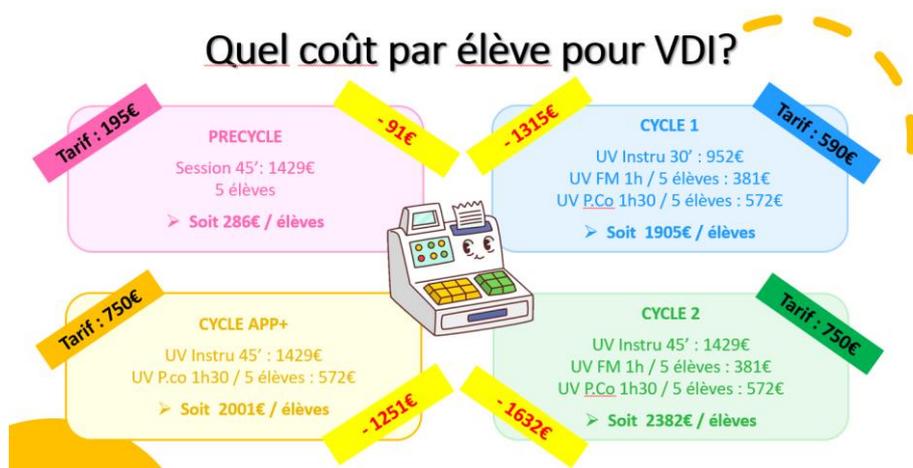
La mairie de Chaponnay prévoit la création d'un pôle culturel dans l'ancien château Bouthier-Cornaz situé au centre-ville. Des locaux y seront dédiés à la musique. VDI s'y installera dès la fin des travaux de réhabilitations. L'intégralité du 2^e étage nous sera dédié. Nous remercions chaleureusement la mairie de Chaponnay pour la mise à disposition de ces nouveaux qui faisaient cruellement faute sur cette commune.

Le bilan moral est voté à l'unanimité des présents hors collectivité.

3- Projets de pilotage

Présentation du cursus VDI et présentation du cout du temps de travail + du cout par élève, et du tarif payé par les parents grâce aux subventions des maries.

Les futures subventions risquent de baisser de 20%



Réflexion sur comment faire pour équilibrer ? les cours collectifs sont plus « rentables » mais l'accent doit aussi être maintenu sur l'individualisation des cours qui est importante à conserver.

La démarche est surtout d'anticiper, pas d'inquiéter, mais de recueillir les avis et les idées de tous.

PROJETS A VENIR :

- 1 Concert musique actuelle
- Reconduction des « Jam session » en les associant à une journée de formation à l'improvisation
La formule pédagogique a été jugée efficace par les enseignants et appréciée des élèves.
- Organisation d'un Concert en partenariat avec la MPT en faveur du Téléthon
- Concert Noël + marché de Noël de St Laurent de Mure.
- 1 Concert classique
- Projet conte musical interdisciplinaire : flute, harpe, guitare, piano, violon, violoncelle
- Concert de fin d'année : 07/06 (st pierre)
- Festival : semaine banalisée la semaine de la fête de la musique : 5 communes, 5 jours de musique. 1 soir par commune.

4- Election du CA

L'intégralité du CA démissionne.

Se présentent au CA : Cécile FERHADIAN (St Bonnet), Laurent MOULIN (extérieur), Bruno GAUTHIER (Chaponnay), Gilles BACHEROT (St Laurent), Géraldine VICAT (St Bonnet), Fabrice GRANGE (St Pierre), Laurent MAILLET (St Bonnet), Emmanuelle PLASSE (St Laurent), Thomas GRANGE (Chaponnay), Thomas SALOMON (St Pierre) Olivier GOURGUET (St Bonnet) JACQUEL Xavier (St bonnet) .

CA élu à l'unanimité des présents hors représentants des communes.

5- Questions diverses

- Combien de personnes sont employées ? 18 profs et 4 administratifs
- Point sur les mails : à priori ça marche mieux

Fin de séance : 22H40

Signatures :

Geraldine VICAT (secrétaire adjointe)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'G. Vicat', on a light blue background.

Laurent MOULIN (Président)

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Moulin', on a light blue background.